

Licence Professionnelle



Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable a pour objectif de former des assistants comptables, futurs responsables administratifs et financiers. Les étudiants pourront exercer dans des services comptables et financiers d'entreprises ou administrations publiques ainsi que dans des cabinets d'expertise comptable.

Quel type de formation ?

Formation en apprentissage
Formation continue

Fiche RNCP n° 29791

Code diplôme : 25031416

Comment s'organisent les études ?

► Formation en apprentissage

L'apprenti(e) se voit confier la réalisation d'une mission par l'établissement. Son bon déroulement est suivi conjointement par un maître d'apprentissage et par un tuteur.

Les études sont organisées sur une année (d'octobre à septembre) avec un rythme alterné de 2 semaines dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable et 1 semaine à l'IUT.

► Formation continue

Elle s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 30 semaines, intégrant 16 semaines de cours et 14 semaines de stage.

Objectifs

Apporter aux étudiant.e.s des compétences managériales et techniques dans le domaine de la comptabilité.

Compétences visées

A l'issue de la licence, l'étudiant.e pourra :

- Contrôler la comptabilisation des opérations courantes et d'inventaire de l'entreprise et l'établissement des documents de synthèse
- Caractériser les situations juridiques courantes
- Organiser les dossiers de révision et les structurer
- Mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer
- Connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision des comptes.

La formation apporte les équivalences suivantes au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) :

DCG 9 : Introduction à la comptabilité

DCG 10 : Comptabilité approfondie

DCG 12 : Anglais appliqué aux affaires

DCG 13 : Relations professionnelles

Moyens pédagogiques

L'enseignement est assuré par des universitaires et par des professionnels issus des métiers de la comptabilité et de la finance et du droit (directeurs administratifs et financiers du secteur privé ou public, experts comptables, commissaires aux comptes, avocats,...).

Perspectives professionnelles

Le détenteur de la licence professionnelle exercera ses fonctions :

- Dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers des clients allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle.
- Dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable.
- Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptables et financiers.

Types d'emplois accessibles :

- En cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes : assistant débutant puis confirmé.
- En entreprise : comptable, puis chef comptable

Comment nous rejoindre ?

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un BAC+2 ou 120 ECTS (L2 Sciences Humaines et Sociales, Economie, Gestion, Droit, STAPS... ; DUT GEA, GACO, TC, Gestion logistique et transport... ; BTS Comptabilité et gestion des organisations, Assistant de gestion...).

Spécificités pour la formation en apprentissage

- Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>
- Sélection sur dossier, puis sur entretien.
- Présélection sur dossier et pour les candidats retenus, entretien avec l'IUT et le CFA CERFAL entre avril et juin (seulement pour l'apprentissage).

Spécificités pour la formation continue

- Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers de la gestion.
- En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Coût du cycle de formation continue : 6 300,00 €
- La prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi...

Droits d'inscription universitaire

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

Pour plus d'informations :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Le contenu pédagogique

La pratique du contrôle continu des connaissances pour l'attribution du diplôme implique la participation des étudiants à tous les cours.

UE0¹ : REMISE À NIVEAU

La remise à niveau sera modulée en fonction du niveau des étudiants en comptabilité, droit et système d'information.

UE 1 : COMPTABILITÉ APPROFONDIE (7 ECTS²)

- Evaluation des actifs et passifs
- Rattachement des charges et produits au résultat de l'exercice
- Comptabilisation des capitaux permanents

UE2 : FISCALITE ET GESTION SOCIALE APPROFONDIE (7 ECTS)

- Opérations comptables
- Opérations juridiques
- Opérations fiscales
- Opérations sociales

UE3 : INTRODUCTION À LA RÉVISION COMPTABLE (7 ECTS)

- Cadre général de la révision comptable
- Contrôle interne

UE 4 : MÉTHODES DE RÉVISION COMPTABLE (9 ECTS)

- Contexte et organisation du dossier de révision
- Méthode de révision comptable par cycle

UE5 : ANGLAIS APPLIQUÉ AUX AFFAIRES (5 ECTS)

- Compréhension de documents en anglais de la vie des affaires
- Rédaction de notes de synthèses
- Rédaction de documents commerciaux en anglais

UE 6 : PROJET TUTORÉ (15 ECTS)

UE 7 : STAGE (10 ECTS)

Un rapport sur la mission des apprenti(e)s dans leur organisme d'accueil (entreprise ou cabinet d'expertise comptable) sera rédigé et soutenu.

¹U.E. : Unité d'Enseignement

²ECTS. : European Credits Transfer System

Descriptif sous réserve de validation par la CFVU de l'Université



Comment nous contacter ?

Obtenir les Informations pédagogiques : Département Gestion des entreprises et des administrations :

- 01 76 53 49 81*
- secretariat-pajol.iutparis-seine@u-paris.fr

Obtenir un devis et remplir le dossier de financement :

Service Formation Continue et Alternance

- 01 76 53 49 75
- bernadette.amiaud@u-paris.fr

IUT de Paris - Rives de Seine
143, avenue de Versailles
75016 Paris

Tél : 01 76 53 47 00

iutparis-seine.u-paris.fr

* Le secrétariat et les cours sont assurés à la ZAC Pajol au :
20 quater, rue du Département 75018 Paris

- M** La Chapelle, Stalingrad, Gare du Nord,
- RER** Ligne B et C : station Gare du Nord
- T** T3b station Porte de la Chapelle

